

Les crédits

• (1655)

J'aimerais aussi revenir brièvement sur la description que la députée a faite du processus de consultation. J'y ai consacré beaucoup plus d'heures que je n'aurais pu l'imaginer et j'ai parcouru des distances beaucoup plus grandes que je ne l'aurais souhaité.

La plupart du temps, j'ai vu des témoins qui ont dit qu'ils ne connaissaient pas grand-chose au processus budgétaire, que c'était là notre travail, mais qu'ils allaient employer les 20 prochaines minutes à nous expliquer pourquoi les fonds qu'ils obtiennent du gouvernement sont dépensés très judicieusement et pourquoi leur programme ne devrait jamais être touché. D'autres avaient subi l'influence de la gauche intellectuelle et avaient à proposer des solutions purement démagogiques, comme la réduction des taux d'intérêt, l'imposition des nantis, l'imposition du capital.

Dans un éditorial du *Globe and Mail*, on a dit que ce rapport, cet exercice divisait le pays en deux camps diamétralement opposés. Je n'ai pas eu l'impression que l'exercice avait été aussi fructueux que l'a dit la députée d'en face.

Mme Stewart (Brant): En ce qui a trait au premier commentaire, je trouve que le député y va peut-être un peu fort.

Il dit qu'il fait preuve de compassion, et je n'en doute pas. Pourtant, je ne vois nulle part dans la motion et jamais je n'entends les mots «équité, équilibre et égalité». Je regrette, mais sans ces mots, je ne pense pas que quiconque puisse prétendre faire preuve de compassion.

Pour ce qui est du processus, la compassion y a peut-être sa place. En toute honnêteté, pour entendre le message des Canadiens, il faut être à l'écoute. Il faut être patient. Il faut reconnaître qu'ils ne sont pas très habitués à cette façon de procéder.

Le député a raison. Beaucoup de personnes nous ont demandé de réduire le déficit et de nous occuper de la dette, sans toutefois nous en prendre à elles. Je ne les blâme pas, parce qu'elles ne nous connaissent pas beaucoup. Nous ne sommes au pouvoir que depuis un an. Elles pensent peut-être encore à l'ancien gouvernement, auquel elles ne pouvaient pas faire confiance et qui pouvait s'en prendre à elles. Nous ne sommes pas comme ça. Nous sommes vraiment à l'écoute des gens.

Je suppose que lorsque nous organiserons des consultations prébudgétaires, l'an prochain, nous entendrons beaucoup moins de commentaires de ce genre. Ce processus aura moins de secrets pour nous. Les Canadiens seront plus prêts à y participer et comprendront mieux le rôle qu'ils peuvent et qu'ils doivent jouer.

Ce processus a été fantastique. Je pense que c'est un pas dans la bonne direction, qu'il offre, aux Canadiens, la possibilité de prendre en main leur destin et de participer à cet aspect très important qu'est le gouvernement de leur pays.

Mme Diane Ablonczy (Calgary-Nord, Réf.): Monsieur le Président, l'intervention de la députée, malgré toute son élo-

quence, me rappelle une chanson de *My Fair Lady* qui disait ceci: «Des mots, des mots, des mots, je n'ai que faire des mots!»

Parler d'équité, de compassion et de justice, c'est super, mais il ne suffit pas d'en parler. Les députés d'en face n'ont que ces mots à la bouche, comme s'ils voulaient s'attribuer le monopole de la compassion, de la justice et de l'équité.

Les libéraux n'ont aucun plan à présenter à la population de notre pays. Depuis le peu de temps qu'ils sont arrivés au pouvoir, ils ont déjà réussi à ajouter deux milliards de dollars à nos intérêts. Désormais, à cause de leur surdépense, chaque année, il nous faudra verser presque deux milliards de dollars d'intérêt de plus. Ce sont deux milliards de dollars qui n'iront pas à nos pauvres, à nos concitoyens qui ont besoin d'aide, aux services dispensés chez nous.

Et ils osent parler encore d'équité et de justice, alors qu'ils consacrent les deniers publics au paiement des intérêts qui s'accumulent parce qu'ils n'arrivent pas à maîtriser leurs dépenses. C'est le même gouvernement qui tarde toujours à proposer à la population canadienne un plan destiné à mettre un terme au faramineux régime de pensions dont ils bénéficient. Où est la justice dans tout cela?

• (1700)

Où est la justice chez une députée qui parle de justice tout en bénéficiant d'une pension qu'aucun autre Canadien ne peut espérer toucher? Je demande à cette députée de manifester le genre d'équité qu'elle...

Le président suppléant (M. Kilger): Le secrétaire parlementaire invoque le règlement.

M. Walker: Monsieur le Président, je sais que nous sommes généralement assez compréhensifs les uns envers les autres à la Chambre, mais les députés doivent faire preuve de retenue et se garder d'insinuer, par exemple, que certaines personnes touchent une pension pendant qu'elles siègent à la Chambre.

Monsieur le Président, j'aimerais que vous encouragiez fortement les députés à respecter davantage le Règlement.

Le président suppléant (M. Kilger): Sauf le respect que je dois au député, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Je redonne la parole à la députée de Calgary-Nord. Il ne reste que quelques minutes à l'intervention de la députée de Brant. La députée de Calgary-Nord a-t-elle terminé?

Mme Ablonczy: Oui, monsieur le Président.

Mme Stewart (Brant): Monsieur le Président, je conseille à la députée d'attendre le budget.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais formuler davantage une plainte qu'une question.

La députée nous a parlé de l'expression «contre vents et marées» après avoir dit «Pardon my French». Je pense que ces dernières paroles sont plutôt insultantes.